

Communauté de Communes



Stéphane MARTIN en pleine discussion avec Sébastien LECORNU, secrétaire d'Etat en charge de la Transition écologique.

2018, l'année de tous les défis !

Si 2017 fut une année de transition pour notre nouvelle intercommunalité, elle fut aussi le point de départ d'une aventure collective qui nous a permis de transformer le défi de la fusion de trois codecom en une véritable opportunité. Au cours de ces premiers mois de « vie commune », nous sommes parvenus à créer un territoire qui vous ressemble et surtout nous rassemble. Derrière notre nouveau nom « Portes de Meuse », nous avons su construire ensemble une identité propre à notre territoire autour de 3 mots clés, symbolisés par notre nouveau logo : l'unité, l'ouverture et l'avenir.

Trois mots qui doivent nous permettre d'avancer main dans la main avec cette volonté de maintenir et de développer un service public de qualité et de proximité à destination de l'ensemble de la population. A l'image des navettes de minibus que nous avons lancées depuis le 1^{er} février dernier (voir page 8), nous nous efforcerons de vous apporter des réponses à vos besoins. C'est dans cet état d'esprit que, dès septembre prochain, nous renforcerons l'exercice de la compétence scolaire en gérant 14 écoles (contre 6 auparavant) sur l'ensemble de notre communauté de communes. Et si, dans les prochains mois, nous allons également faire que notre territoire devienne un exemple en matière d'accès à la culture en milieu rural, notre autre grande priorité portera sur le développement

économique.

Pour y parvenir, nous avons fait le choix du numérique : d'ici à 2022, 100 % de nos foyers seront fibrés ! Une révolution technologique qui bénéficiera aussi bien aux entreprises qu'aux habitants et qui est rendue possible grâce au travail mené conjointement avec le Conseil Départemental et le Conseil Régional. Une capacité d'innover qui va aussi nous pousser à construire une nouvelle pépinière d'entreprises et à étendre nos zones d'activités, à commencer par celle de La Houquette. Nous souhaitons aller encore plus loin en créant une nouvelle zone d'activités intercommunautaire à Bure-Saudron en partenariat avec nos voisins haut-marnais du Bassin de Joinville en Champagne, avec l'objectif de nous inscrire dans la dynamique du projet Cigéo.

Vous l'aurez compris, en 2018, la Communauté de Communes des Portes de Meuse ne manquera ni d'ambitions, ni de projets. Et je sais pouvoir compter sur l'engagement et l'investissement de l'ensemble des élus communautaires, ainsi que des services, pour réussir les nouveaux défis qui s'ouvrent à nous !

Stéphane MARTIN,
Président de la Communauté de Communes
des Portes de Meuse

Pages 2/3 :

Fibre optique / Identité territoriale

Pages 4/5 :

Scolaire / Extra périscolaire

Pages 6/7 :

Action sportive / Petite enfance

Pages 8/9 :

CLS Santé Services aux usagers
OM, déchèterie

Pages 10/11 :

Développement économique
Vie associative et culturelle

Page 12 :

Actualité



LA FIBRE S'INSTALLE AUX PORTES DE MEUSE

Dans le projet numérique du très haut débit, la Communauté de Communes des Portes de Meuse s'est totalement investie pour devenir un partenaire incontournable de la Région Grand Est et du Département. Ses 52 communes seront connectées d'ici fin 2022 à la fibre optique qui permettra aux usagers de faire circuler leurs données Internet à la vitesse de 30 mégas/seconde au minimum. Les travaux débuteront même dès le printemps 2018. L'intercommunalité sera pionnière en Meuse dans la révolution numérique !

La fibre entre du côté d'Ancerville

Huit communes des Portes de Meuse étreigneront le déploiement de la fibre dès cet été. Les travaux débuteront sur le secteur d'Ancerville, au nord-ouest de la communauté de communes, avant de s'étendre plus au sud, jusque Vouthon-Haut et Vouthon-Bas.

« D'ici fin 2020, 4350 prises seront connectées sur les 9750 que comptent les Portes de Meuse », assure Laurent Flouest, directeur général adjoint des Portes de Meuse.

Communes fibrées avant fin 2020

18 autres communes seront fibrées avant fin 2020 : Amanty, Badonvilliers-Géruvilliers, Bonnet, Bure, Chassey-Beaupré, Couvertpuis, Delouze-Rosières, Héville, Horville-en-Ornois, Houdelaincourt, Le Bouchon-sur-Saulx, Luméville, Mandres-en-Barrois, Ménil-sur-Saulx, Montiers-sur-Saulx, Vaudeville-le-Haut, Vouthon-Bas, Vouthon-Haut. Les 26 communes restantes seront connectées au très haut débit avant fin 2022.

« Nous avons une formidable opportunité d'accroître l'attractivité des Portes de Meuse. Actuellement, des entreprises ne s'implantent pas chez nous parce que l'accès Internet est très limité. Et le très haut débit est aussi un moyen de rompre l'isolement des personnes âgées ou malades, grâce au télédiagnostic entre le médecin et son patient. La fibre est un atout économique, mais aussi social. »

François-Xavier CARRÉ, élu des Portes de Meuse, délégué au numérique.

Tous fibrés en 2022 !

Dès que les communes des Portes de Meuse auront transféré leur compétence en aménagement numérique à l'intercommunalité, la première tranche des travaux débutera au printemps. La fibre utilisera les réseaux souterrains et aériens pour arriver à Ancerville, Baudonvilliers, Bazincourt-sur-Saulx, Haironville, L'Isle-en-Rigault, Montplonne, Rupt-aux-Nonains et Sommelonne.

Partenaires financiers

La Région est porteuse du projet Très haut débit en Meuse. Le Département et les intercommunalités sont ses partenaires. « La Communauté de Communes a défini les priorités de déploiement sur son territoire et participera au financement des travaux », explique Laurent Flouest, directeur général adjoint de la communauté de communes. Cela représente un financement de 100 € par prise dans chaque foyer des Portes de Meuse, soit un montant avoisinant le million d'Euros. 85 % des investissements sont en revanche assurés par le groupe Losange, concessionnaire et responsable du déploiement de la fibre.



NOUVEAU LOGO, SYMBOLE D'UNITÉ, D'OUVERTURE ET D'AVENIR DE NOTRE TERRITOIRE

À l'occasion de la cérémonie des vœux le 25 janvier dernier, Stéphane MARTIN, Président de la Communauté de Communes des Portes de Meuse a dévoilé le nouveau logo de la Codecom.

Entretien avec Fabrice PETERMANN, Vice-président des Portes de Meuse, en charge de la communication

Pouvez-vous nous rappeler comment s'est déroulé le choix du nom « Communauté de Communes des Portes de Meuse » ?

Après la consultation des établissements scolaires du territoire (écoles primaires et collèges) de janvier à avril 2017, nous avons une liste de près de 50 propositions, nous avons donc demandé une analyse et un classement de ces propositions par une agence de conseil en communication et par la commission afin de réduire cette liste à une dizaine de noms.

Les élus du conseil communautaire ont par la suite sélectionné 4 noms afin de les soumettre pour avis aux habitants du territoire de juillet à septembre, et votes recueillis, le nom « Communauté de Communes des Portes de Meuse » a finalement été adopté par le conseil communautaire.

Pourquoi avoir choisi l'agence de communication Rodolphe Design pour la création du nouveau logo ?

Une fois le nom adopté, nous avons lancé une consultation auprès de plusieurs agences de communication locales et plus lointaines (Nancy et Reims) à travers un cahier des charges reprenant l'ensemble des desideratas de la Codecom. Après réception des offres, notre choix a été guidé à la fois sur l'aspect financier et géographique. L'agence Rodolphe Design répondait à ces critères en présentant l'offre la moins disante et de part sa localisation à Morley, commune appartenant à notre territoire.

Quelles étaient vos attentes ?

Nous avons demandé à l'agence de travailler autour des valeurs de notre territoire et de son patrimoine, tout en évitant les clichés du type eau, château, forêt, rivière, épi de blé...

Nous souhaitons retrouver un souffle de modernité à travers un graphisme épuré et dynamique, et qui rappellerait que la Codecom est née de la fusion de trois territoires.

Comment en êtes-vous arrivé à ce nouveau logo ?

Un premier travail en commission restreinte a permis de dégrossir la proposition de l'agence et de suggérer quelques points d'amélioration afin de statuer sur 3 logos. Un nouveau travail de tracé noir et blanc avec les éventuelles déclinaisons a été fait afin de présenter les nouvelles propositions en commission de communication qui a dû éliminer un logo pour ne présenter que 2 projets colorisés lors de la réunion du 16 janvier dernier pendant laquelle les membres du bureau devaient statuer sur l'identité visuelle. Ce travail consensuel nous a permis d'aboutir à ce logo dont la typographie et le graphisme répondent positivement à nos attentes.



Activité NAP à l'école de Montiers-sur-Saulx.

COMPÉTENCE SCOLAIRE, UN TRANSFERT EN MARCHÉ !

Dans la continuité de la loi NOTRe, il a été décidé, par délibération lors du conseil communautaire du 12 décembre dernier, le transfert de l'ensemble des compétences scolaires, péri-scolaires et extra scolaires des 14 écoles du territoire à la Communauté de Communes des Portes de Meuse.

Quand ce transfert sera-t-il effectif ?

La commission en charge du scolaire, de l'enfance et de la solidarité a proposé début janvier que cet élargissement des compétences soit effectif au 1^{er} septembre 2018 sur tout le territoire.

Cette date n'a pas été choisie au hasard puisqu'elle coïncide avec la prochaine rentrée scolaire, ce qui facilitera la lisibilité vis-à-vis des personnels enseignants, des parents d'élèves et du personnel intercommunal.

Un important calendrier de travail

Afin de permettre ce transfert et que tout soit opérationnel pour l'été 2018, un calendrier conséquent va être mis en place :

- > réunions mensuelles du comité de pilotage mis en place pour la gestion des démarches administratives,
- > 3 rencontres avec les personnels des communes et les Syndicats Intercommunaux Scolaires (SIS) planifiés d'ici juillet pour expliquer les modalités de leur transfert et répondre à leurs éventuelles interrogations,
- > au minimum 1 rencontre avec les secrétaires de mairie et les gestionnaires actuels des écoles (maires et présidents de SIS),
- > 1 rencontre avec les directeurs et directrices des écoles.

Un atout majeur pour l'avenir de nos écoles

Ce transfert de compétences va permettre de mener une réflexion de manière sereine, à une échelle plus grande, sur l'avenir des écoles du territoire et anticiper les éventuelles fermetures de postes que l'Éducation Nationale exigerait en cas de pertes démographiques.

« La Communauté de Communes des Portes de Meuse va tout mettre en œuvre pour éviter la fuite des élèves vers des sites scolaires hors du territoire, en garantissant une offre scolaire de qualité et de proximité. »

Florent RENAUDIN, Vice-président des Portes de Meuse en charge du scolaire.



Sortie nature à Montiers-sur-Saulx.

BAFA

La prochaine session pour le BAFA Base aura lieu du 21 au 28 avril 2018 et l'approfondissement en octobre 2018.

Tarif stage BAFA organisé par la Communauté de Communes des Portes de Meuse :
50 € par stagiaire avec un engagement sur 2 saisons.

Tarif stage BAFD :
75 € par stagiaire avec un engagement sur 2 directions d'ACM (Accueil Collectif de Mineurs).

Fermeture d'un poste à Dammarie-sur-Saulx

Les services de l'Inspection Académique viennent d'entériner la fermeture d'un poste sur le RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal déconcentré) le Bouchon-sur-Saulx / Dammarie-sur-Saulx. Le conseil communautaire du 30 janvier, après avis de la commission en charge du scolaire, n'a eu d'autre choix que de proposer la fermeture du site de Dammarie-sur-Saulx, déjà en sursis. Les 13 élèves de CE1-CE2 concernés vont donc être orientés vers Montiers-sur-Saulx. L'objectif est de conforter cette école neuve dont les effectifs baissent régulièrement et qui propose des conditions optimales pour une scolarité réussie.

Qu'en est-il de la restauration scolaire ?

Afin d'harmoniser l'ensemble des services, la Communauté de Communes des Portes de Meuse intégrera aussi dans ses nouvelles compétences la restauration scolaire de tous les sites.

Les rythmes scolaires au cœur des interrogations

L'épineuse question des rythmes scolaires trouvera son épilogue, après proposition de la commission en charge du scolaire, en conseil communautaire. La question du périscolaire et de l'avenir des NAP sera alors officiellement scellée.

Aujourd'hui, nous pouvons dire que les conseils d'écoles ont apporté des retours unanimes pour la semaine de 4 jours à 6 heures de classe par jour. C'est aussi ce que demande une grande majorité de familles, ainsi que les conseillers municipaux et membres des SIS qui gèrent actuellement les compétences scolaires de certains établissements.

« Un réel travail d'harmonisation des services est en cours sur le territoire intercommunal, au bénéfice de toutes les familles. »

Marie-Laure CHEVALLIER Vice-Présidente Péri et Extra Scolaire des Portes de Meuse.





Club House du gymnase d'Ancerville

AMÉNAGEMENT MULTIPOLAIRE, LE SPORT À PORTÉE DE TOUS

Désirant compléter l'offre existante sur son territoire, la Communauté de Communes des Portes de Meuse a lancé un aménagement multipolaire permettant d'offrir plus de créneaux horaires aux associations sportives et aux écoles.

Le projet de développement

La Codecom dispose actuellement de quatre gymnases situés sur les communes d'Ancerville, Montiers-sur-Saulx, Gondrecourt-le-Château et Cousances-les-Forges.

Dans son projet de développement, des travaux ont été entrepris pour :

> **une extension de 100 m² du gymnase d'Ancerville** proposant un espace de convivialité, un vestiaire arbitre, une loge gardien et l'ajout de sanitaires pour un budget de 250 000 € HT (travaux terminés fin 2017),

> **la réhabilitation et une extension de 800 m² du gymnase de Cousances-les-Forges** comprenant une nouvelle salle de sport de près de 700 m², trois vestiaires communs et des sanitaires publics pour un montant de 770 000 € HT (projet terminé fin février 2018),

L'ensemble de ces travaux a été cofinancé par la Région Grand Est, le Département, le GIP Objectif Meuse et l'État.

> **la construction d'un gymnase à Haironville de 2 500 m²** regroupant une salle multisport, quatre vestiaires, un vestiaire arbitre, un espace de convivialité, deux espaces de rangement et une chaufferie commune avec l'école pour un budget de 2 800 000 € HT (travaux planifiés à l'été 2018).



Mise à disposition de l'ensemble des équipements

Tous ces gymnases sont en priorité mis à disposition des écoles et collèges du territoire en journée et en période scolaire. Ils sont également accessibles aux clubs sportifs les soirées, les week-ends et pendant certaines vacances scolaires.

Afin de procéder à une gestion optimisée des équipements sportifs, un planning annuel d'utilisation est élaboré avec les clubs utilisateurs en fin de saison sportive pour les créneaux de semaine. Concernant l'utilisation en période de vacances scolaires et les week-ends, il convient d'en faire la demande auprès des services de la Codecom.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter le service des Sports :
sport@portesdemeuse.fr



Entrée de la micro-crèche de Ménil-sur-Saulx

OUVERTURE PROCHAINE DE LA MICRO-CRÈCHE À MÉNIL-SUR-SAULX

Avec l'ouverture au printemps prochain d'une micro-crèche à Ménil-sur-Saulx, la Communauté de Communes va renforcer son offre d'accueil. Cet équipement s'ajoutera aux multi-accueils déjà implantés dans les communes d'Ancerville, Brillon-en-Barrois et Cousances-les-Forges.

Le fonctionnement de la micro-crèche

Située au cœur du village de Ménil-sur-Saulx, dans les locaux de l'ancienne école, la micro-crèche "O comme trois pommes" aura une capacité d'accueil de 10 places. Elle sera ouverte aux enfants âgés de 2 mois 1/2 à 4 ans, du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30.

Cette nouvelle structure sera animée par une équipe professionnelle diplômée (une directrice et deux auxiliaires de puériculture) et offrira tout le confort d'utilisation à l'ensemble de ses usagers (facilité de parking, facilité d'accès, sécurité).

À l'heure actuelle, cinq familles ont déjà pris contact auprès de l'établissement.

Montant de l'opération : 415 000 €
Financement : 80 % Région Grand Est, CAF Meuse et Gip Objectif Meuse
Architecte : Cédric HERY
Fin des travaux : fin mars 2018

« La micro-crèche vient renforcer notre offre de garderie de proximité avec comme atout majeur la qualification de son équipe d'encadrement. »

Francis LEROUX, Vice-président des Portes de Meuse en charge de la petite enfance.



Nina LEMETAYER,
Directrice
de la micro-crèche

Recrutée le 15 janvier 2018 par la Communauté de Communes, Nina occupe le poste de directrice de la nouvelle micro-crèche.

Infirmière diplômée d'État depuis novembre 2008, Nina Lemetayer a exercé en tant que puéricultrice pendant 9 ans au sein de l'Hôpital de Bar-le-Duc dans les services de pédiatrie, néonatalogie et maternité. Après plusieurs années à pratiquer des soins techniques auprès de l'enfant, son souhait fut de s'orienter davantage vers le soutien au développement de l'enfant et l'accompagnement de la parentalité. Orientation pour laquelle elle a obtenu en juin 2017 un diplôme inter universitaire « soins et développement du nouveau-né et de l'enfant ».

Vous souhaitez avoir des renseignements sur la micro-crèche pour la garde de votre enfant
Contactez M^{me} LEMETAYER
au 06 43 65 62 96



UN CONTRAT LOCAL DE SANTÉ AU SERVICE DE LA POPULATION

Les contrats locaux de santé (CLS) participent à la construction des dynamiques territoriales de santé en permettant la rencontre du projet porté par l'ARS (Agence Régionale de la Santé) et des aspirations des collectivités territoriales pour mettre en œuvre des actions, au plus près des populations.

Le contexte

En mars 2016, la Communauté de Communes du Val d'Ornois s'est engagée dans la mise en place d'un CLS (Contrat Local de Santé) à l'échelle des 19 communes qui la composaient, la volonté étant de poursuivre la mobilisation existante avec l'IREPS (Instance Régionale d'Éducation et de Promotion de la Santé).

Dans ce contrat, la santé est prise en compte dans son aspect multisectoriel défini par l'OMS à savoir : chercher à améliorer la santé pour tous et notamment en réduisant les inégalités en terme de logement, habitat, transport, relations sociales, culture...

Rappel des axes du CLS

Les principaux axes autour desquels s'articule le CLS pour notre territoire sont :

- > l'accès à la santé et aux services,
- > l'accompagnement social et le vivre ensemble,
- > la mobilité,
- > l'emploi.

Perspectives pour les Portes de Meuse

Suite au regroupement des trois communautés de communes, il est important d'élargir le CLS à l'ensemble du territoire des Portes de Meuse. Cette extension est en cours et une première rencontre avec l'ARS et les acteurs du nouveau territoire a déjà eu lieu.

Dans la continuité de cette démarche, une réflexion est également menée quant à la mise en place d'un CIAS (Centre Communal d'Actions Sociales) qui permettrait de donner de la lisibilité et de la visibilité à l'ensemble des actions à caractère social et des services à la population portés par l'intercommunalité.

« L'extension du CLS à l'ensemble des Portes de Meuse est une opportunité pour la cohésion du nouveau territoire ».

Daniel Lhuillier, Vice-président des Portes de Meuse en charge des Affaires sociales.

ZOOM SUR LA MOBILITÉ !

Depuis le 1^{er} février, chaque semaine les jeudis et vendredis, un minibus est mis à la disposition des habitants pour se rendre à Gondrecourt et dans chacune des communes desservies pour 1€ seulement (dans la limite des places disponibles). Les mardis, ce service est dédié aux personnes accueillies par les Restos du Cœur, aux ateliers culinaires, aux parents et enfants fréquentant le LAEP d'Abainville et aux permanences de la Mission Locale.

Les associations peuvent également solliciter la Codecom pour utiliser le minibus les week-ends.

Vous pouvez retrouver toutes les informations sur les circuits et horaires dans le dépliant que nous venons d'éditer.

Cette action est actuellement menée à titre expérimental en Val-d'Ornois avec pour objectif son extension à l'ensemble de Portes de Meuse.

Pour en savoir plus, contactez-nous au 03 29 89 79 07



LE TRI, LE BON REFLEXE AU SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT !

Le tri sélectif permet de réduire l'impact de nos déchets sur l'environnement. Pour cela la Communauté de Communes des Portes de Meuse vous rappelle les bons gestes de tri et met à votre disposition deux déchèteries.

Des règles simples pour un meilleur tri

> Règle n°1

Tous les emballages en papier, carton, acier, aluminium, brique alimentaire et plastique vont dans **le sac jaune** :

- emballages acier et aluminium : canettes, boîtes de conserve, aérosol...
- emballages en papier et carton : boîte de céréales, boîtes de gâteaux...
- briques alimentaires : lait, soupe...
- journaux et revues après avoir retiré le film plastique
- emballages en plastique : bouteilles et flacons (eau, liquide vaisselle, shampoing, huile...) avec bouchon s'il est en plastique.

> Règle n°2

Toutes les bouteilles et flacons en verre sont à déposer dans **les conteneurs à verre**.

> Règle n°3

N'oubliez pas **les déchèteries** mises à votre disposition sur le territoire pour :

- matériels ménagers : matelas, meubles, réfrigérateurs, congélateurs...
- ferrailles diverses, déchets de bricolage et de démolition
- terre et gravats, bois
- déchets de jardin : tonte, végétaux, taille de haies...
- huiles usagées des particuliers : huile moteur, huile végétale
- cartons
- piles, batteries de voiture
- déchets ménagers spéciaux : acides, solvants, peintures, bombes aérosols, produits de jardinage...

« L'accès aux déchèteries est ouvert du Lundi au Dimanche à tous les habitants de l'intercommunalité. »

Philippe MALAIZE Vice-président des Portes de Meuse en charge de l'environnement.

Horaires des déchèteries

Afin de pouvoir accéder aux déchèteries, munissez-vous d'un justificatif de domicile (facture, quittance de loyer...).

DÉCHÈTERIE INTERCOMMUNALE DE LA HOUPETTE			
Rue de l'Épinette 55170 Rupt-aux-Nonains			
Du 1 ^{er} novembre au 31 mars		Du 1 ^{er} avril au 31 octobre	
Mercredi	14h - 17h	Mercredi	15h - 18h
Jeudi	9h - 12h	Jeudi	9h - 12h
Vendredi	14h - 17h	Vendredi	15h - 18h
Samedi	9h - 12h et 14h - 18h	Samedi	9h - 12h et 14h - 18h
Dimanche	8h30 - 12h30	Dimanche	8h30 - 12h30
Ferme les jours fériés			

DÉCHÈTERIE INTERCOMMUNALE D'ABAINVILLE			
Le Crozelier - RD966- 55130 Abainville			
Du 1 ^{er} octobre au 31 mars		Du 1 ^{er} avril au 30 septembre	
Lundi	14h - 17h	Lundi	16h - 19h
Mercredi	14h - 17h	Mercredi	16h - 19h
Vendredi	14h - 17h	Vendredi	16h - 19h
Samedi	9h - 12h et 14h - 18h	Samedi	9h - 12h et 15h - 19h
Ferme les jours fériés			



Hôtel d'entreprises de Gondrecourt-le Château

Quelles aides pour les PME ?

Le règlement d'aides directes aux entreprises de moins de 10 salariés s'articule autour de 3 axes d'accompagnement :

- > l'aide aux investissements matériels et immobiliers (montant minimum de l'investissement 4 000 €),
- > l'aide aux études de conseil, mise au norme, certification, développement durable et mutualisation collective (montant minimum de l'étude réalisée par un cabinet habilité 3 000 €),
- > l'aide à la création ou reprise d'entreprise avec intervention sur la création ou reprise d'emploi et les investissements (montant minimum de l'investissement 4 000 €)

Des dispositifs d'aides fiscales sont également prévus.

> Pour le zonage d'Aide à Finalité Régionale (AFR) : attribution des bonifications de taux de 10 % pour les moyennes entreprises et de 20 % pour les petites entreprises.

> Pour le zonage de Revitalisation Rurale (sous conditions) : exonération de l'impôt sur le revenu ou de l'impôt sur les sociétés pour les bénéfices réalisés, applicable à compter de l'année de création de l'entreprise de manière dégressive sur 5 ans, exonération du CET durant une période maximum de 5 ans et exonération de la taxe foncière sur le bâti.

Des locaux et services mutualisés, des équipements partagés

Afin d'accompagner les entreprises, l'intercommunalité propose des bureaux professionnels à louer pour des entreprises en création et en développement :

- > un hôtel d'entreprises à Gondrecourt-le-Château comprenant 4 cellules de 190 m² dont 2 disponibles,
- > 2 halles artisanales de 600 m² à Écurey,
- > des bâtiments en portage public,
- > une future pépinière d'entreprises à Gondrecourt-le-Château.

« Pérenniser le tissu économique local, installer de nouvelles entreprises et développer nos capacités d'accueil sont les trois piliers de notre action de développement économique. »

Laurent PHILOUZE Vice-Président développement économique des Portes de Meuse.

PORTES DE MEUSE : UN TERRITOIRE QUI AFFICHE SA VOLONTÉ !

La Communauté de Communes des Portes de Meuse apporte des réponses concrètes aux entreprises et aux porteurs de projets qui souhaitent s'installer sur le territoire.

Quelles actions pour les artisans-commerçants ?

Des actions en lien avec le FISAC (Fond d'Intervention pour les services, l'artisanat et le commerce) sont également mises en œuvre :

- > 10 diagnostics accessibilité (financement 30 % FISAC / 70 % Portes de Meuse),
- > 8 démarches d'accueil qualité (financement 30 % FISAC / 30 % Portes de Meuse),
- > redynamisation de l'association des commerçants et artisans du territoire par le développement d'une identité visuelle et la valorisation des savoir-faire (financement 30 % FISAC / 35 % Portes de Meuse),
- > aides directes aux entreprises pour la modernisation, la sécurisation et l'accessibilité (financement 20 % FISAC / 20 % Portes de Meuse).

Des zones d'activités économiques

La Codecom propose en disponibilité immédiate :

- > 3 parcelles au sein du PAE (Programme d'Aménagement d'Ensemble) de La Houquette avec 8 ha aménagés et une réserve foncière,
 - > 2 ha au sein des ZAE (Zones d'Activité Économique) de la Forêt et de la Tannerie à Ancerville.
- A noter que des programmations sont à venir dans les 5 à 15 années à Mandres-en-Barrois, Ménil-sur-Saulx, Luméville-en-Ornois et Bure.



Une développeuse économique pour le territoire

Embauchée depuis le 1^{er} janvier, Claire JUBERT est l'interlocutrice privilégiée pour tous les commerçants, artisans et industriels de la Codecom. Pour plus d'informations, n'hésitez pas à la contacter : c.jubert@portesdemeuse.fr

ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS, UN RÈGLEMENT POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA VIE ASSOCIATIVE LOCALE

La Communauté de Communes des Portes de Meuse vient d'adopter lors du dernier conseil communautaire le projet de règlement d'attribution des subventions aux associations du territoire.



Festival sur Saulx sur Scènes à Jovilliers

Pour quelles associations ?

La Codecom souhaite apporter son soutien aux associations œuvrant pour :

- la participation à des actions éducatives, d'intégration ou de cohésion sociale,
- l'animation dans les communes visant à promouvoir les activités culturelles et environnementales,
- l'animation visant à promouvoir l'histoire et le patrimoine du territoire,
- la sensibilisation à la protection de l'environnement, à la lutte contre la violence, la xénophobie et le racisme,
- la mutualisation du portage de projet à dimension intercommunale.

Quels sont les principaux critères d'éligibilité ?

- la mutualisation avec le partage et la mise en réseau avec d'autres structures (échange et partage de matériel, échange de savoir-faire...) dans une démarche de développement durable,
- la plus-value artistique et la montée en compétence avec la participation de professionnels,
- la contribution à la mise en valeur du patrimoine, à la pérennisation et/ou création d'activités de loisirs et d'emplois,
- la communication des manifestations assurée à l'échelle intercommunale avec un rayonnement qui peut aussi dépasser les frontières de notre territoire.

Témoignage de Laurent MAGRON, Président de l'association « Les Petits Loup »

« Les Petits Loups est une association de bénévoles située à Fouchères-aux-Bois.

En 2015, nous avons décidé de créer un festival « Le Bastringue des fous » et pour se faire nous avons besoin d'aides financières. Nous avons alors contacté la Communauté de Communes qui a tout de suite accepté de nous soutenir car la portée de ce festival va au-delà de la commune.

Depuis, ce festival a connu 2 autres éditions grâce au soutien de la Codecom et d'autres partenaires. Il faut dire que ces subventions sont primordiales car elles nous permettent de verser les cachets aux professionnels qui y participent et de ce fait valoriser le festival.

Cette démarche est vraiment un plus pour les associations de l'intercommunalité ! »

Un règlement, pour quel objectif ?

La Codecom entend favoriser le développement et la structure de la vie associative locale, tout en faisant la promotion de l'ensemble du territoire communautaire et en soutenant l'initiative associative représentant un intérêt général.

« L'ambition est de développer la vie associative du territoire en ayant une réelle politique culturelle et une meilleure cohérence en terme de besoins et de fonctionnement entre les structures ».

Sébastien LEGRAND,
Vice-président de la Communauté de Communes des Portes de Meuse.

Le règlement complet est disponible sur le site internet et la page Facebook de la Codecom ou sur simple demande. N'hésitez pas à nous contacter, nous vous accompagnerons dans vos démarches.

Pour tout renseignement contacter Romain GIROUX : r.giroux@portesdemeuse.fr

BORNES DE RECHARGE, UN ENCOURAGEMENT À L'ÉCOMOBILITÉ !

Soutenu par le programme d'investissement d'avenir de l'ADEME et par la FUCLEM, 44 bornes de recharge pour véhicules électriques et hybrides rechargeables ont été déployées sur le département de la Meuse (dont 6 sur votre intercommunalité).



La FUCLEM (Fédération Unifiée des Collectivités Locales pour l'Électricité en Meuse) est un syndicat mixte meusien qui assure la liaison entre les communes propriétaires des réseaux de distribution d'électricité et leur concessionnaire ERDF pour le réseau basse tension, l'éclairage public, la fibre optique et les bornes de recharge.

Avec sa compétence « Infrastructures de Recharge pour Véhicules Électriques et Hybrides rechargeables » (IRVE), la FUCLEM est le coordinateur du groupement

de commandes pour l'opération de déploiement des bornes de recharges sur le département.

Elle a fait appel à un cabinet d'étude pour définir les lieux stratégiques où les bornes seraient installées (proximité de restaurants, de magasins de distribution et d'axes routiers) afin de permettre aux utilisateurs de mettre à profit le temps de charge pour faire leurs achats et par ce fait développer l'économie du secteur.

Sur les 44 bornes déployées dans toute la Meuse, 6 sont implantées sur le territoire des Portes de Meuse (Ancerville, Bure, Dammarie-sur-Saulx, Gondrecourt-le-Château, L'isle-en-Rigault et Montiers-sur-Saulx). Chacune d'entre elles offre 2 points de recharge pour un temps de charge estimé respectivement à 1 h 30.

Actuellement en phase de mise en service, elles seront gratuites, après identification par badge et téléphone portable, jusqu'à la fin de cette année.

Pour plus de renseignements n'hésitez pas à nous contacter.

LE TERRITOIRE À L'HONNEUR

Avec le concours de l'Office de Tourisme Meuse Grand Sud, une équipe de Mirabelle TV et de Vosges TV est récemment venue tourner un reportage de 26 minutes présentant le territoire des Portes de Meuse. Sous l'angle économique et touristique, les journalistes sont partis à la découverte des atouts de notre Codecom. Ils ont notamment rencontré l'entreprise Collinet Sièges à Baudignécourt et Les confitures de

Lorraine à Houdelaincourt. Au cours de leur périple, ils ont également visité la Maison de la Pierre et les Carrières de Rival, avant de faire une halte sur le site d'Ecurey. Visible sur la TNT, sur le site web ou la page Facebook de Mirabelle TV.

www.mirabelle.tv



INFOS PRATIQUES :

Antennes de la Communauté de Communes des Portes de Meuse

Communauté de Communes Haute-Saulx et Perthois-Val d'Ornois

Site d'Ecurey
1, rue de l'Abbaye
55290 MONTIERS-SUR-SAULX
Tél. : 03.29.75.97.40
contact@portesdemeuse.fr



Antenne de La Houquette

1, rue du Chêne Sessile / La Houquette
55170 COUSANCES-LES-FORGES
Tél. : 03.29.75.30.55

Antenne de Montiers-sur-Saulx

10, rue de Verdun
55290 MONTIERS-SUR-SAULX
Tél. : 03.29.75.97.40

Antenne de Gondrecourt-le-Château

14, place de l'Hôtel de Ville
55130 GONDRECOURT-LE-CHÂTEAU
Tél. : 03.29.89.79.07